CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 15 janvier 1958

La séance est ouverte à onze heures.

LES COMPTES PUBLICS

DÉPÔTS DES COMPTES PUBLICS ET DU RAPPORT
DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL

L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, est-ce que je puis informer la Chambre que j'ai déposé ce matin le rapport annuel de l'auditeur général et les comptes publics, en deux volumes, version anglaise, pour l'année financière terminée le 31 mars 1957? Je regrette que la version française du rapport ne soit pas encore disponible et qu'elle ne puisse l'être d'ici deux ou trois semaines, à cause du problème que posent la traduction et l'impression. Toutefois, eu égard à l'importance de ces documents, on a jugé opportun de les déposer maintenant, sans attendre que soit prête la version française.

L'hon. J. W. Pickersgill (Bonavista-Twillingate): Monsieur l'Orateur, je me demande si le ministre des Finances nous dira s'il se propose de nous saisir de la motion habituelle tendant à renvoyer ces documents au comité des comptes publics?

L'hon. M. Fleming: Monsieur l'Orateur, une motion de ce genre n'aurait guère de sens à cette étape-ci de la session. Mon honorable ami n'ignore pas qu'une motion de ce genre est généralement faite au cours de la session régulière, pendant l'année où s'est fait le dépôt. Si nous siégions actuellement en session normale, nous nous trouverions dans la session de 1958 et ce dépôt aurait lieu au début de cette session-là. Mais, pour l'instant, nous en sommes, je l'espère, à la fin de la deuxième session de 1957 et il est bon, je crois, de réserver cette motion jusqu'à ce que le Parlement se réunisse en session régulière, en 1958.

L'hon. M. Pickersgill: Inutile de dire que je n'entends pas le moins du monde insister làdessus, persuadé que je suis que rien ne cloche dans les comptes publics, qui sont ceux de notre administration.

(Plus tard)

L'hon. M. Fleming: Monsieur l'Orateur, j'ai atomique, M. W. J. Bennett, à titre de so quelque chose à ajouter à ce que j'ai dit plus tôt à propos du dépôt des comptes publics. J'ai reçu un message me demandant s'il y a nisation des Nations Unies, à New-York.

des exemplaires des comptes publics disponibles pour en distribuer. Il y en a, monsieur l'Orateur; nous avons pris des dispositions pour que des exemplaires puissent être distribués ce matin aux députés et aux journalistes qui le demanderaient.

(Plus tard)

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre des Finances? Le rapport de l'auditeur général pour l'année financière 1956-1957 qu'il a déposé aujourd'hui mentionne-t-il quelque transaction inusitée ou irrégularité appelant des observations de la part du gouvernement? Dans le cas de l'affirmative, a-t-on préparé un exposé à cet égard?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je ferai remarquer au député, pour sa gouverne, qu'il demande des renseignements que peuvent, en réalité, se procurer tous les députés en prenant connaissance du document en cause. Il me semble que la question est irrégulière.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Je poserai donc ma question après avoir consulté le document.

QUESTIONS MARQUÉES D'UN ASTÉRISQUE

TRAITÉ D'UTILISATION DE L'ATOME AUX FINS DE LA PAIX

Question nº 55-M. Hansell:

1. Le Canada est-il partie à un traité favorisant l'utilisation de l'atome aux fins de la paix? Dans le cas de l'affirmative, quand et par qui ce traité a-t-il été signé?

Quels sont les autres signataires de ce traité?
 Ce traité a-t-il été soumis à l'approbation du

Parlement?

L'hon. Sidney E. Smith (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, la réponse à la première question est oui, le Canada est partie à la convention dotant d'un statut l'Agence internationale de l'énergie atomique, signée à New-York le 26 octobre 1956. Les signataires pour le Canada ont été M. M. H. Wershof, à titre de chef de la délégation canadienne à la conférence sur le statut de l'Agence internationale de l'énergie atomique, M. W. J. Bennett, à titre de souschef de la délégation, et M. R. A. MacKay, alors délégué permanent du Canada à l'Organisation des Nations Unies, à New-York.